



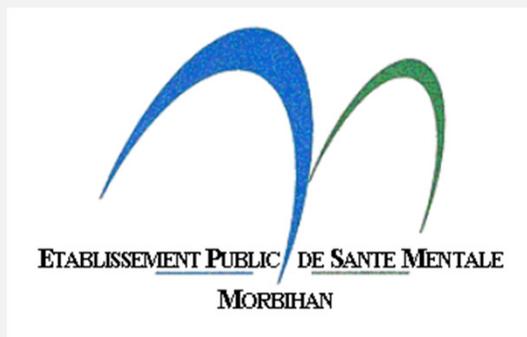
Journée Interrégionale
de formation des Personnels des
Maisons d'Accueil Spécialisées et
Foyers d'Accueil Médicalisé
Bretagne et Pays de la Loire



Atelier

Prendre en compte la santé mentale
pour faire face
aux comportements-problèmes

27 mai 2016
Centre de Congrès
ANGERS



Pôle Médico-Social

Organisation de la prise en charge psychiatrique dans les MAS et FAM de l'EPSM Morbihan

Ivan LECOURT

Directeur du Pôle Médico-Social, EPSM Morbihan

Maryse MORICE

Cadre Supérieur de Santé Coordonnateur MAS-FAM, EPSM Morbihan

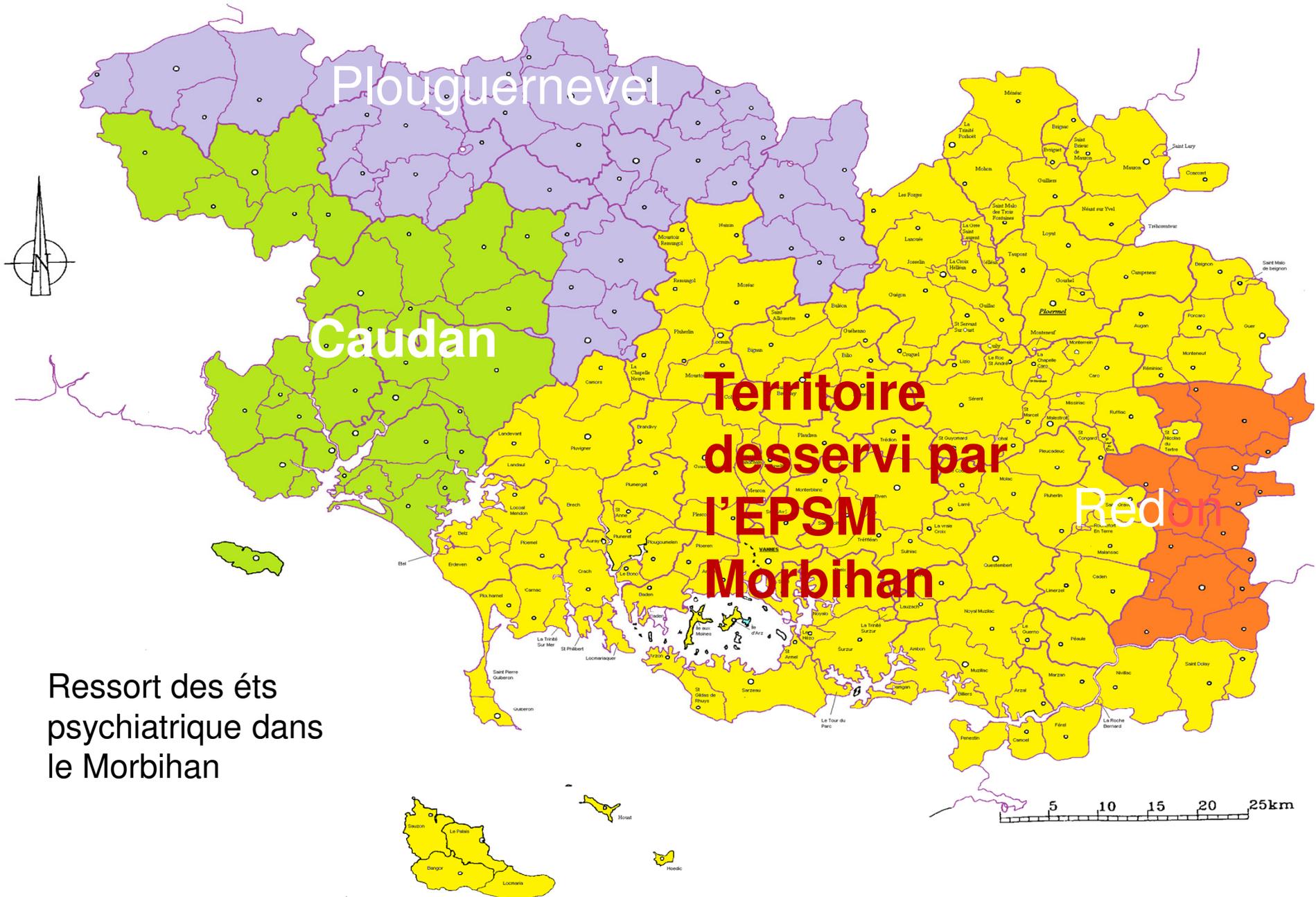
PLAN

- I. Présentation de l'EPSM Morbihan
et de son secteur médico-social**
- II. Historique de la référence médicale psychiatrique
Projet d'Etablissement 2013-2017**
- III. Missions du Psychiatre
dans les Etablissements Médico-Sociaux**

L'EPSM Morbihan

- **Fondé en 1886**
- **Un site principal à Saint-Avé**
(Unités d'hospitalisation, services administratifs et logistiques)
- **de nombreuses structures ambulatoires**
(240 places hôpital de jour)
et médico-sociales (5)
réparties sur **6 secteurs psychiatriques**
sur son territoire : Territoire de Santé n°4 (400 000 habitants)





Ressort des états
psychiatriques dans
le Morbihan

L'EPSM en quelques chiffres

- **Secteur sanitaire :**

351 lits en psychiatrie adultes, 240 places de jour et 15 places de nuit
12 lits de pédopsychiatrie, 98 places de jour et 2 places de nuit

- **Pôle Médico-Social :**

Une Résidence pour Personnes Agées : 58 lits USLD et 40 lits d'EHPAD
des EMS Handicap Psychique : 2 MAS (64 + 47 places)
2 FAM (50 + 30 places)

- **Le personnel :** environ 1 500 agents

(dont 270 sur le pôle médico-social)

- **Budget :** Budget annuel d'exploitation : 85 millions €

(dont 18 millions pour le pôle médico-social)

L'EPSM en quelques chiffres

Activité 2015

File active 2015 : 17 000 patients

(4,25% de la population du territoire)

dont 14 000 Adultes

3 000 Enfants et Adolescents

dont 13 000 patients (76%)

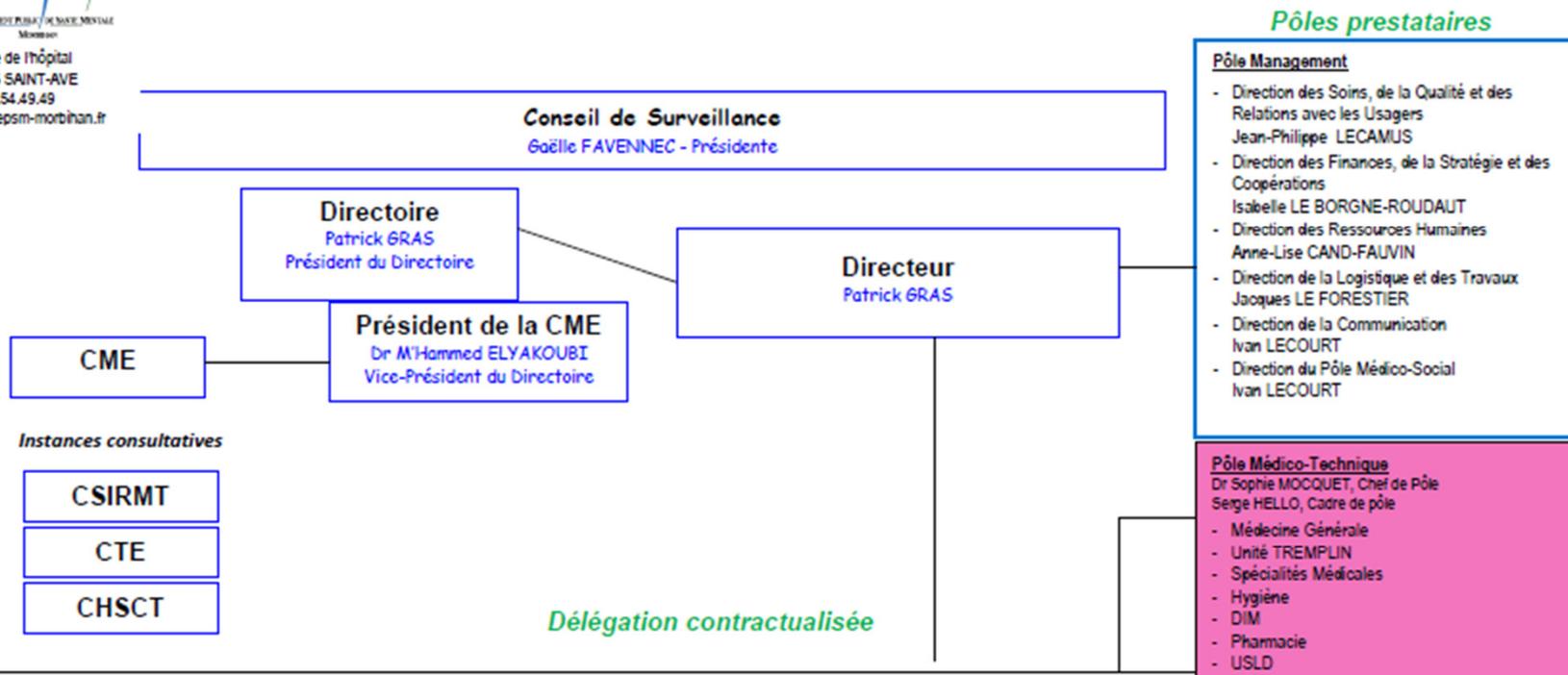
suivis exclusivement en ambulatoire



22 rue de l'hôpital
56896 SAINT-AVE
02.97.54.49.49
www.epsm-morbihan.fr

ORGANIGRAMME DE L'EPSM MORBIHAN à SAINT-AVE

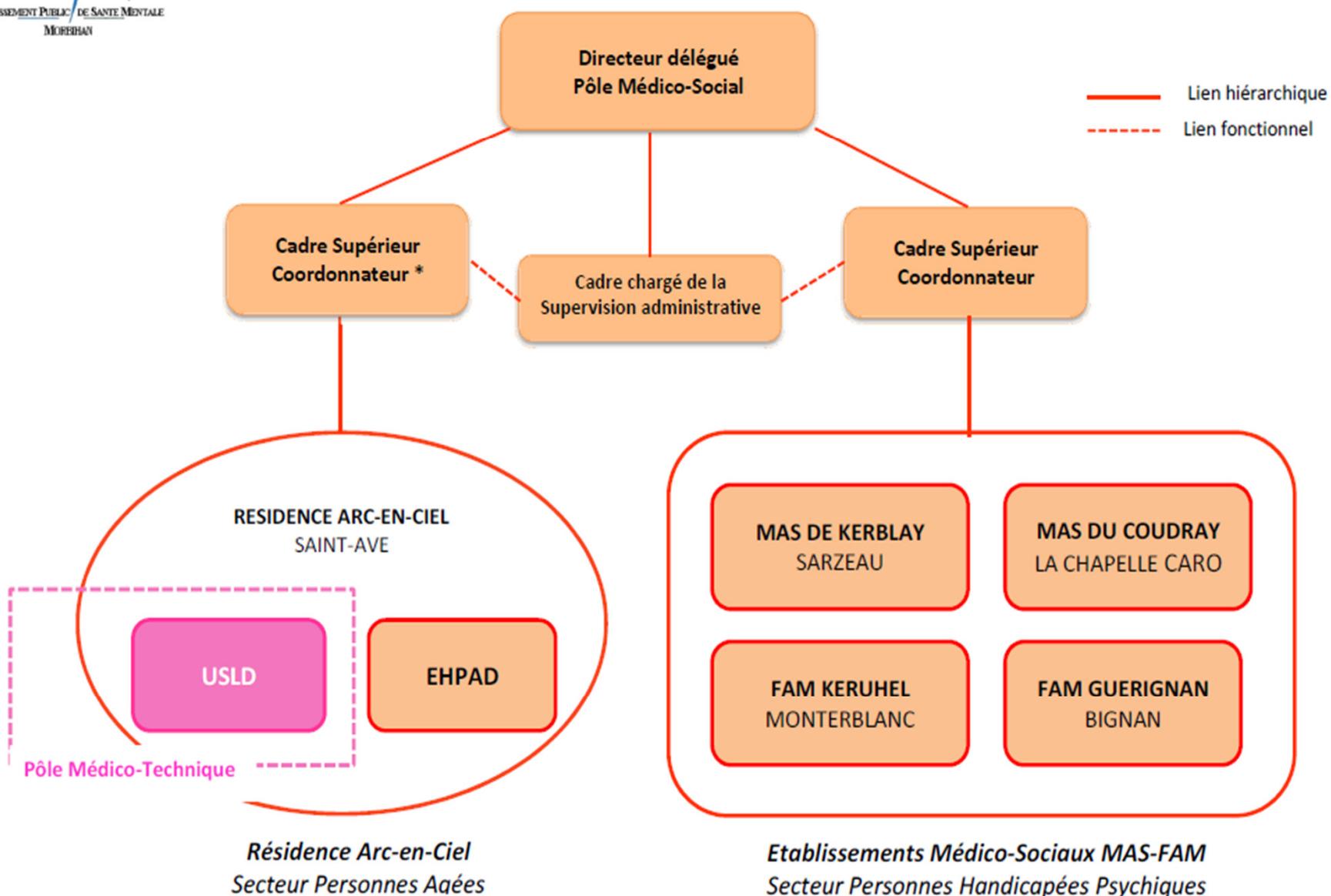
Dernière maj : DG - Décembre 2015



Pôles d'activité clinique et médico-sociale

<p>Pôle Auray – Locminé Dr Dominique HOUDET, Chef de pôle Annie COUDY, Cadre de pôle</p> <p>Secteur G04 (Auray) - Secteur G05 (Locminé)</p> <p>Ambulatoire : CMPS Auray CMPS Locminé</p> <p>Hospitalisation : Clinique ALRE</p> <p>Intersecteur Addictologie</p> <p>Ambulatoire : HJ et CATTp Er Liamm CMP, HJ, CATTp l'Ancre Addictologie de liaison</p> <p>Hospitalisation : En Arbenn CSA l'Ancre</p>	<p>Pôle Vannes - Muzillac Dr Graziela LANCELOT, Chef de pôle Dominique OLLIVIER, Cadre de pôle</p> <p>Secteur G06 (Vannes) - Secteur G07 (Muzillac)</p> <p>Ambulatoire : CMPS Vannes CMPS Muzillac</p> <p>Hospitalisation : Clinique LES SOURCES</p> <p>Intersecteur Accueil Urgences Orientation Philippe BOUCHEREAU, Cadre Supérieur de Santé</p> <p>Ambulatoire : Centre d'Accueil et d'Orientation Unité Médico-Psychologique</p> <p>Hospitalisation : CEPRA, Les Platanes</p> <p>Intersecteur Gériatrie Philippe BOUCHEREAU, Cadre Supérieur de Santé</p> <p>Ambulatoire : HJ Kemiol, Equipe mobile</p> <p>Hospitalisation : Daumezon A, B, C</p>	<p>Pôle Saint Avé – Ploërmel Dr Didier ROBIN, Chef de pôle Florence LE QUERRE, Cadre de pôle</p> <p>Secteur G10 (Saint-Avé) - Secteur G08 (Ploërmel)</p> <p>Ambulatoire : CMPS Saint-Avé CMPS Ploërmel</p> <p>Hospitalisation : Clinique TRISKELL</p> <p>Intersecteur Réhabilitation Psychosociale</p> <p>Ambulatoire : Sociothérapie</p> <p>Hospitalisation : Amayllis Rosiers-Peupliers Argoat Océane Appartements thérapeutiques</p>	<p>Pôle Pédopsychiatrie Dr Olivier LE MAREC, Chef de pôle Christian GRATIEN, Cadre de pôle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs sectoriels - Dispositifs vannetais et intersectoriels - Maison des adolescents - Psychiatrie de liaison - Equipe associée départementale d'évaluation et de diagnostic (TED) - SESSAD Autisme Pays de Vannes - Accueil Familial Thérapeutique 	<p>Pôle Médico-Social Directeur Délégué : Ivan LECOURT</p> <p><u>Etablissements Médico-sociaux</u></p> <p>MAS - FAM Maryse MORICE, Cadre de pôle</p> <p>Foyer d'Accueil Médicalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Site de Monterblanc ✓ Site de Bignan <p>Maison d'Accueil Spécialisée</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Site de Sarzeau ✓ Site de La Chapelle-Caro <p>EHPAD-USLD Résidence Arc-en-Ciel Dr Sophie MOCQUET, Responsable médical Serge HELLO, Cadre de pôle</p>
---	---	--	---	--

ORGANIGRAMME DU PÔLE MEDICO-SOCIAL



Maison d'Accueil Spécialisée de KERBLAY à SARZEAU

Capacités : 60 places d'accueil permanents
2 places d'accueil temporaire
2 places d'accueil de jour

Ouverture en 1974 => MAS en 1997 => 2011



Maison d'Accueil Spécialisée du COUDRAY à LA CHAPELLE CARO

Capacités : 43 places d'accueil permanents
1 place d'accueil temporaire
3 places d'accueil de jour

Ouverture en janvier 2008



Foyer d'Accueil Médicalisé KERUHEL à MONTERBLANC

Capacités : 50 places d'accueil permanents

Ouverture en janvier 2001



Foyer d'Accueil Médicalisé GUERIGNAN à BIGNAN

Capacités : 30 places d'accueil permanents

Ouverture en novembre 2012



Public accueilli en MAS et FAM

Les MAS et FAM de l'EPSM Morbihan accueillent des personnes handicapées par les conséquences d'un trouble psychique stabilisé (venant majoritairement des unités de l'EPSM).

Avec orientation MDA

FAM pour les résidents les plus autonomes (profils psychotiques)

MAS pour les moins autonomes (profils déficience)

NB : une unité de 11 places Autisme à la MAS du Coudray

Un lieu de vie dans lequel on prodigue également des soins.

L'accompagnement et les soins prennent en compte le caractère évolutif et instable du handicap psychique qui justifie l'importance et l'intervention régulière d'un médecin psychiatre pour la prévention des troubles, le soin au résident et l'éclairage clinique des équipes.

PLAN

- I. Présentation de l'EPSM Morbihan
et de son secteur médico-social
- II. **Historique de la référence médicale psychiatrique**
Projet d'Établissement 2013-2017
- III. Missions du Psychiatre
dans les Établissements Médico-Sociaux

d'une situation paradoxale à un nouveau paradigme

- **Jusqu'en novembre 2014**

Couverture psychiatrique assurée par l'équipe médicale de l'intersecteur de réhabilitation psychosociale de l'EPSM

Un certain nombres d' « effets pervers » :

Permutations résidents - patients (unités d'amont et d'aval)

Pas de Commissions d'Admission ou pas réunies

Fonctionnement hospitalier (prédominance soignante)

Orientation en clinique d'admission aléatoire

Paradoxalement : « *Les cordonniers les moins bien chaussés* »

d'une situation paradoxale à un nouveau paradigme

- **Les leviers du changement :**

Les évaluations internes réalisées en 2010-2011

Référentiel PERICLES CREA

Démarche d'acculturation

Axes : bientraitance ; pluridisciplinarité ; pilotage ; identité

Elaboration du Projet Médico-Social Handicap Psychique

Juin 2013 - Un volet du PE 2013-2017 de l'EPSM

Reconnaissance de la spécificité médico-sociale

Un Projet Collectif

Une Charte de la Bientraitance - Pluridisciplinarité

Un Projet d'Accompagnement Personnalisé rénové et commun

d'une situation paradoxale à un nouveau paradigme

- **Novembre 2014 :**
Mise en œuvre du nouveau Projet d'Établissement 2013-2017
de l'EPSM Morbihan

Création du Pôle Médico-Social

Mise en œuvre du nouveau projet médical

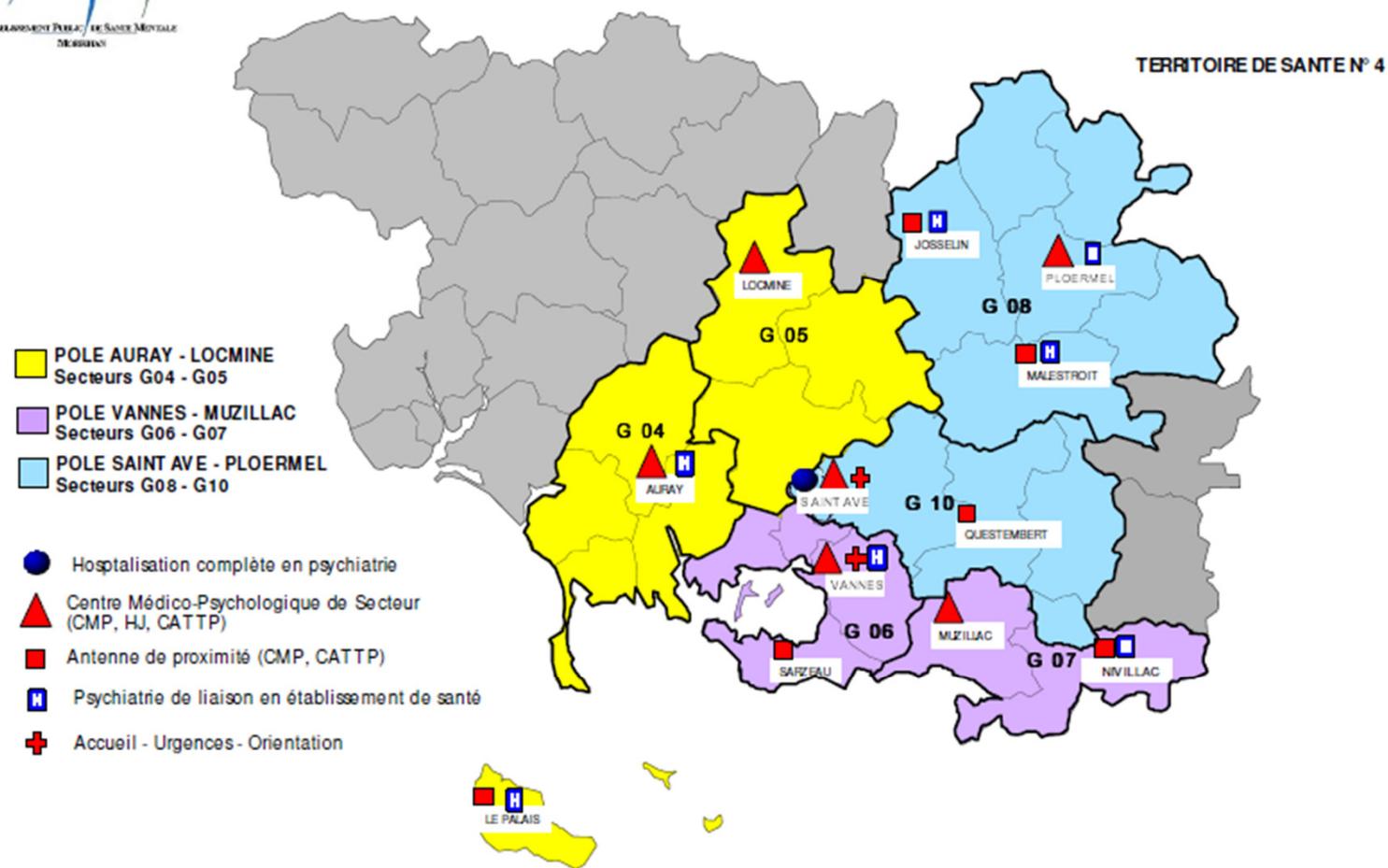
Référence psychiatrique dans le cadre de la sectorisation :

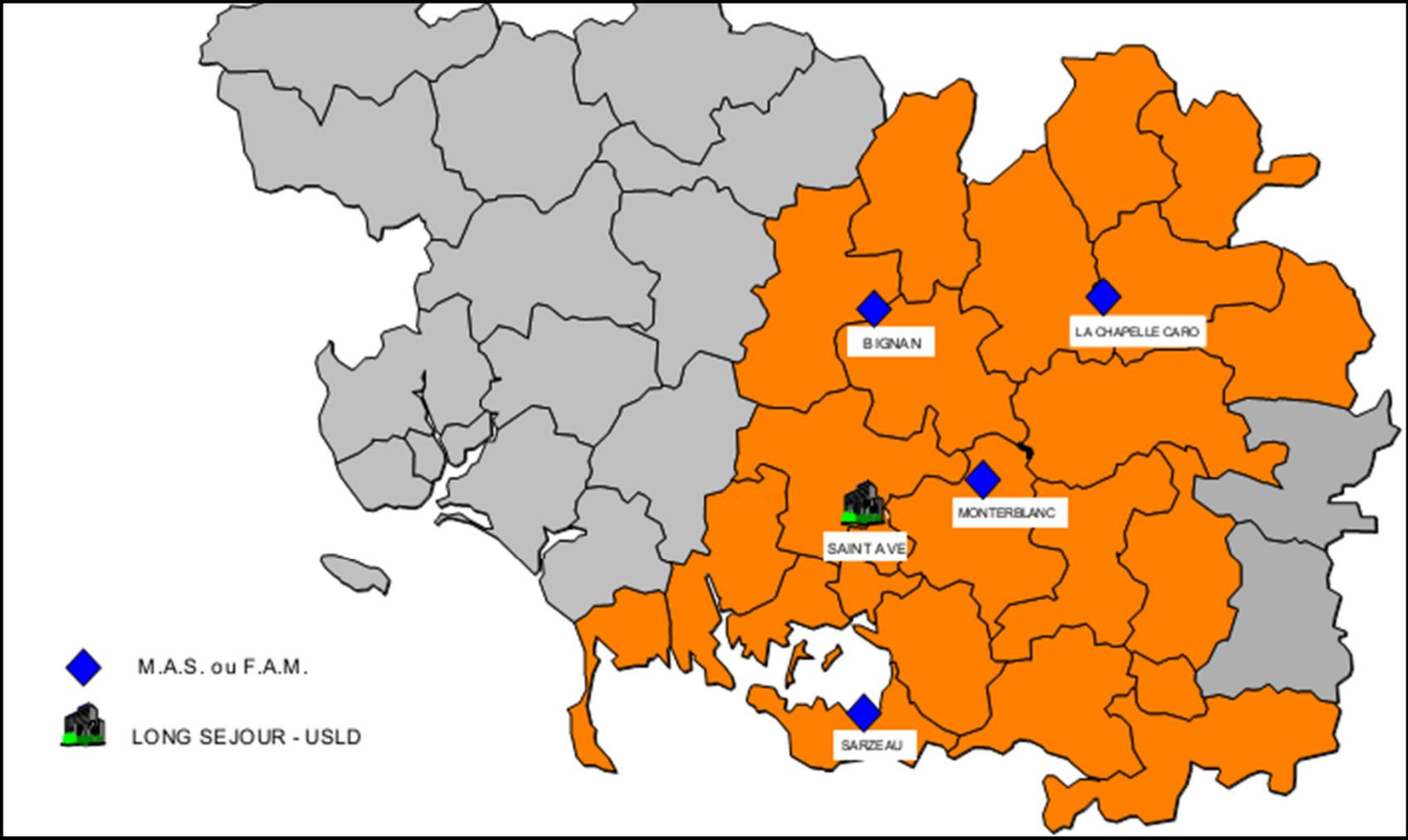
- Liaison médico-sociale
- Recours au CMP (1 CMPS de référence sur chacun des 6 secteurs)
- Hospitalisation dans la clinique sectorielle de référence
(« régime de droit commun »)

Arrivée de nouveaux médecins :

Formalisation d'une note sur les missions et modalités
d'intervention du psychiatre en MAS et FAM

ORGANISATION SECTORIELLE ET TERRITORIALE - PSYCHIATRIE ADULTES

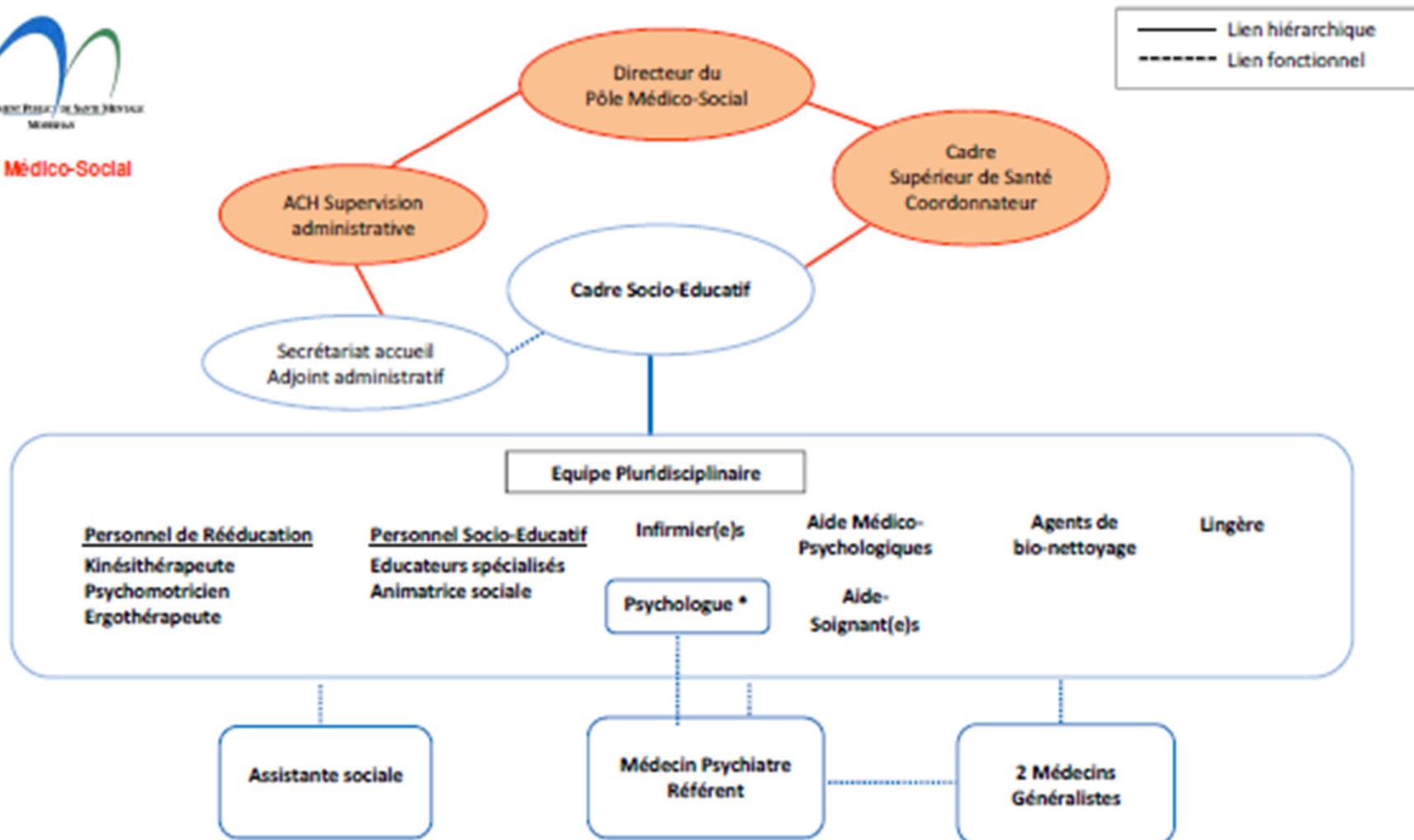




ORGANIGRAMME MAS de KERBLAY à SARZEAU



Pôle Médico-Social



* : Lien hiérarchique avec le Directeur du Pôle Médico-Social

Mise à jour - Juillet 2015

PLAN

- I. Présentation de l'EPSM Morbihan
et de son secteur médico-social
- II. Historique de la référence médicale psychiatrique
Projet d'Etablissement 2013-2017
- III. **Missions du Psychiatre**
dans les Etablissements Médico-Sociaux

Missions du Psychiatre dans les Etablissements Médico-Sociaux

- 1 - Suivi psychiatrique des résidents**
- 2 - Travail en équipe pluridisciplinaire
et coordination des soins psychiatriques
- 3 - Rôle institutionnel

1 - Suivi psychiatrique des résidents

- ❑ Consultations régulières pour le suivi des résidents présentant des troubles psychiatriques
- ❑ Consultation sur demande lorsque l'état de santé du résident le nécessite.
- ❑ Suivi et ajustement des traitements psychotropes
- ❑ Saisie des informations médicales dans dossier (DPI)
- ❑ Rencontres avec les familles et représentants légaux
- ❑ Décision d'hospitalisation lorsque l'état de santé du résident le nécessite

Missions du Psychiatre dans les Etablissements Médico-Sociaux

- 1 - Suivi psychiatrique des résidents
- 2 - Travail en équipe pluridisciplinaire
et coordination des soins psychiatriques
- 3 - Rôle institutionnel

2 - Travail en équipe pluridisciplinaire et coordination des soins psychiatriques

- Contribution à la réflexion cliniques
- Aide à la gestion des situations complexes
- Collaboration et échanges réguliers
avec le ou les médecins généralistes référents
et avec le ou la psychologue de l'établissement
- Prescription de bilans et séances pour paramédicaux
- Lien avec les équipes hospitalières si hospit en psychiatrie
- Participation à la constitution des dossiers de
renouvellement des orientations MDA

Missions du Psychiatre dans les Etablissements Médico-Sociaux

- 1 - Suivi psychiatrique des résidents
- 2 - Travail en équipe pluridisciplinaire
et coordination des soins psychiatriques
- 3 - Rôle institutionnel

3 - Rôle institutionnel

- ❑ Responsabilité du volet soins psychiatriques du Projet de Soins de l'établissement
- ❑ Gestion des demandes d'admission
- ❑ Gestion des admissions
- ❑ Gestion des sorties
- ❑ Participation aux réunions institutionnelles
- ❑ Contribution aux études et enquêtes diverses

CONCLUSION

Conformément aux dispositions prévues par le Projet Médical 2013-2017 de l'EPSM Morbihan, l'intervention des psychiatres dans les MAS et FAM de l'EPSM s'effectue dans un nouveau contexte (référence territoriale ; création d'un pôle médico-social) et dans une logique partenariale avec la volonté de prévenir les troubles du comportement et de limiter le recours à l'hospitalisation.

*Pour une clinique de qualité
au service d'un accompagnement de qualité
(pluridisciplinaire et bientraitant).*